



**DIMANCHE 30 JUIN**  
**FETE**  
WELCOME TO  
**MOZAC CITY**  
Parc de l'Abbaye **WESTERN**

Entrée **GRATUITE**

Renseignements : **MAIRIE DE MOZAC**  
Tél. : **04 73 33 71 71** - [www.ville-mozac.com](http://www.ville-mozac.com)

A partir de 14h30 :  
Spectacles au milieu des chevaux, des Cow-boys et des Indiens par  
les troupes «Caty Horse Show» et «Comancheros Circus»



DU 26 JUIN AU 30 JUILLET

# SOLDES

jusqu'à

-50%

SUR LES MONTURES  
OPTIQUES ET SOLAIRES\*



**interOptical**

UN NOUVEAU REGARD SUR L'OPTIQUE

ESPACE MOZAC  
67, AVENUE JEAN JAURÈS  
63200 MOZAC  
04 73 64 85 97

RIOM SUD  
RTE DE CLERMONT-FD  
63200 MÉNÉTROL  
04 73 64 00 50

COURNON-LE CENDRE  
17, RTE DES GRAVEYROUX  
63670 LE CENDRE  
04 73 77 79 00

BEAUMONT  
CCIAL SIMPLY MARKET  
FACE BOTANIC  
63110 BEAUMONT  
04 73 91 65 79

\*voir conditions en magasin



## EDITO

Michel  
Arsac

### MON PAVE DANS LA MARE ! ET SI MOZAC DEVENAIT UN QUARTIER DU « GRAND RIOM » ?

#### LE SENS DE L'HISTOIRE

Tout a commencé en 2000 avec la création de Riom communauté et les premiers « transferts de compétences ». Ce terme juridique signifie que la communauté récupère les pouvoirs de la commune dans un certain nombre de domaines. Aujourd'hui, *l'économie, la création et la gestion des zones d'activité, l'aménagement de l'espace, l'habitat social, la piscine, la halle de riom, les bibliothèques, les musées, les relais assistants maternels, le centre de tennis couverts, le centre de tir à l'arc, les transports publics, la collecte des ordures ménagères... ne dépendent plus des communes.* Egalement, des services et leurs personnels sont mis à disposition de la communauté par les communes.

**Le projet de territoire** en cours d'élaboration, va engendrer de nouveaux transferts de compétences... on peut imaginer les services de la petite enfance, de la jeunesse, des sports, les CCAS, le PLU intercommunal... avec des conséquences pratiques sur le droit de préemption, la taxe d'aménagement, l'instruction des permis de construire. La perte du droit des sols serait un coup décisif porté à l'autonomie des communes.

**Le projet de loi en cours de discussion** prévoit lui aussi d'imposer le PLU intercommunal dans des délais rapides.

**Un pacte financier et fiscal** sera ensuite établi entre les communes et la communauté pour régir tout cela et redistribuer les moyens financiers.

La réforme territoriale n'en finit plus de « traîner » en longueur...la nouvelle majorité a brouillé les cartes sans redonner une véritable lisibilité. En attendant, les collectivités doivent s'adapter à la complexité toujours croissante du « millefeuilles » en construisant des « usines à gaz » administratives. Le sens de l'histoire va inexorablement vers les regroupements, qu'on le veuille ou non. Economies et efficacité obligent, le bloc local, communauté est en première ligne.

**Personne n'a le courage de dire que la commune est condamnée à disparaître, à terme.**

On nous dit l'attachement des français à cette cellule de base de la société, qu'on ne touchera pas ! mais c'est faux. Le « dépeçage » a déjà commencé ! La coquille communale sera effectivement maintenue en survie, mais elle aura été vidée de son contenu...elle n'aura plus de sens...

**Alors je pose la question qui fâche :** faut-il continuer à se laisser étouffer en attendant l'asphyxie ? ou faut-il reprendre l'initiative ? **Pour moi la réponse est claire : il ne faut plus attendre, il faut reprendre l'initiative, il faut fusionner les communes !** J'entends déjà les cris des défenseurs de l'esprit de clocher ! Je leur réponds que leur clocher serait bien mieux défendu s'il faisait partie d'une plus grande entité...A d'autres je dis qu'il ne faut pas se focaliser sur les hommes en place, ils ne font que passer...Ce sont les structures et l'intérêt général qui priment... A d'autres encore je dis que cette initiative serait dynamique, alors qu'on s'enferme dans un système défensif, arc-bouté sur le passé, gaspilleur d'énergie et d'argent public, pour une cause perdue d'avance...

**Le pavé est lancé...je pense qu'il fera réagir ! il mérite réflexion !**

Michel Arzac



Mairie de Mozac  
rue de l'Hôtel-de-Ville  
63200 MOZAC  
Tél. 04 73 33 71 71  
E-mail : mairie\_mozac@yahoo.fr  
→ [www.ville-mozac.fr](http://www.ville-mozac.fr)

Une publication  
de la ville de Mozac.  
Directeur de publication :  
Michel Arzac

Responsable de la rédaction :  
Natercia Brandao.  
Conception, réalisation, publicité :  
L'imprimeur.com • Mozac  
04 73 38 82 95  
Imprim'vert


 Finances

## UN BUDGET AMBITIEUX : MAINTENIR UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT TRÈS ÉLEVÉ AVEC UN EMPRUNT RAISONNABLE

### Les écoles

Comme chaque année des travaux de réfection et d'aménagement sont prévus. Dans la continuité de l'action entreprise l'année dernière pour assurer un meilleur confort et réaliser des économies d'énergie, le remplacement des fenêtres d'une classe de l'école élémentaire sera effectué pendant les vacances d'été.

Le réaménagement des toilettes de la cour de récréation est acté et une extension de l'école maternelle est en cours de réalisation.

Une passerelle a été réalisée au dessus de la rue Sanitas pour sécuriser les mouve-

ments entre la cour de récréation et le bâtiment de l'école élémentaire.

### Les équipements des services techniques

Après l'achat d'une nouvelle balayeuse, il faut envisager de changer le camion benne.

### Les travaux de voirie

Les travaux de rénovation des voiries et réseaux se poursuivent et les nouvelles rues permettant l'urbanisation des nouveaux quartiers sont pratiquement terminées.

Le budget nécessaire pour les travaux de proximité et les reprises de voiries dans

différents quartiers est renforcé.

La création d'un parking près de l'abbaye est envisagée.

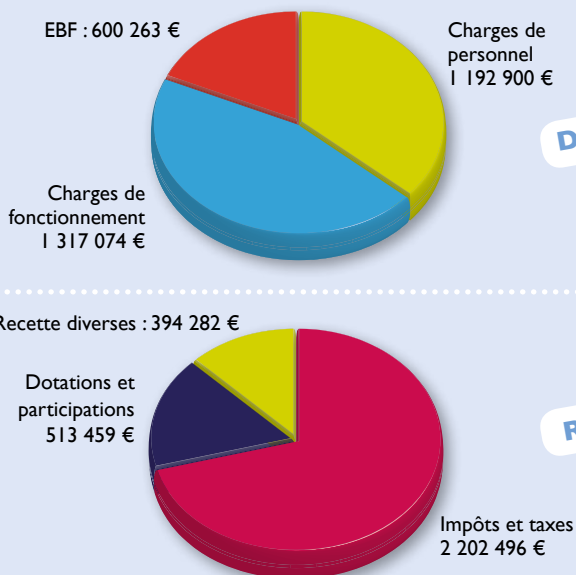
### Les bâtiments communaux

Les subventions pour la réfection de la toiture de l'église, (1<sup>ère</sup> tranche), ayant été obtenues, les travaux doivent démarrer rapidement.

Le programme de remplacement des fenêtres de la mairie engagé en 2010, 2011 et 2012 continue.

La création d'un vestiaire supplémentaire pour la salle spécialisée de gymnastique est à l'étude.

### • FONCTIONNEMENT 2013



#### FONCTIONNEMENT 2013 ..... euros ..... %

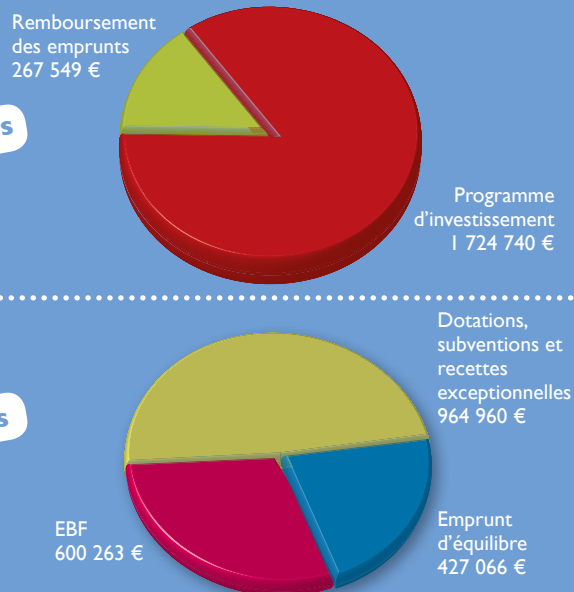
##### Dépenses

Charges de personnel	1 192 900	38,4
Charges de fonctionnement	1 317 074	42,3
E.B.F. (excédent brut de fonctionnement)	600 263	19,3
<b>Total</b>	<b>3 110 237</b>	<b>100</b>

##### Recettes

Impôts et taxes	2 202 496	70,8
Dotations et participations	513 459	16,5
Recettes diverses	394 282	12,7
<b>Total</b>	<b>3 110 237</b>	<b>100</b>

### • INVESTISSEMENT 2013



#### INVESTISSEMENT 2013 ..... euros ..... %

##### Dépenses

Remboursement des emprunts	267 549	13,4
Programmes d'investissements	1 724 740	86,6
<b>Total</b>	<b>1 992 289</b>	<b>100</b>

##### Recettes

E.B.F.	600 263	30,1
Dotations, subventions et recettes exceptionnelles	964 960	48,4
Emprunt d'équilibre	427 066	21,5
<b>Total</b>	<b>1 992 289</b>	<b>100</b>



## ➔ RECETTES FISCALES

	Produit BP 2013		Rappel produit 2012	
	en euros	en %	en euros	en %
<b>IMPOTS VOTES</b>				
Taxe d'habitation	720 497	45,7	700 033	45,8
Taxe sur foncier bâti	839 560	53,2	812 391	53,2
Taxe sur foncier non bâti	16 885	1,1	15 868	1
<b>Total impôts votés</b>	<b>1 576 942</b>	<b>100</b>	<b>1 528 292</b>	<b>100</b>
<b>AUTRES TAXES</b>				
Taxe professionnelle (compensation)	495 681		495 681	
Taxes diverses	129 873		191 109	
<b>Total autres taxes</b>	<b>625 554</b>		<b>686 790</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES FISCALES</b>	<b>2 202 496</b>		<b>2 215 082</b>	

Depuis le 1er janvier 2000 la taxe professionnelle est encaissée par Riom-communauté qui reverse aux communes une compensation égale à leurs propres recettes de TP de l'année 1999. Une dotation de solidarité est également versée, mais elle présente un caractère précaire dans la mesure où elle dépend des disponibilités de la communauté. Riom communauté a décidé de maintenir cette dotation en 2013 pour soutenir les finances des communes privées de la croissance de leurs taxes professionnelles.

## ➔ RECETTES EN PROVENANCE DE L'ETAT

	BP 2013	Rappel 2012	Variation	
			en euros	en %
D.G.F. dotation globale de fonctionnement	434 622	426 956	7 666	1,80
Autres dotations et subventions	78 837	83 806	- 4 969	-5,90
<b>TOTAL</b>	<b>513 459</b>	<b>510 762</b>	<b>2 697</b>	<b>0,50</b>

Les recettes globales sont en très légère augmentation.

## ➔ FISCALITE COMMUNALE : VARIATION DES TAUX

	Taux 2013	Taux 2012	Variation %
Taxe d'habitation (TH)	15,07	15,07	0
Taxe foncière sur le bâti (FB)	21,01	21,01	0
Taxe foncière sur non bâti (FNB)	88,87	88,87	0

**Les taux d'imposition de la commune n'augmentent pas cette année. Nous rappelons que depuis 2008 les taux ont augmenté de 4,6 %, soit une moyenne annuelle inférieure à 0,8%.**

## ➔ VOS FEUILLES D'IMPOTS EN 2013

### TAXE D'HABITATION

Cet impôt prend en compte vos charges de famille et, le cas échéant, vos revenus. L'actualisation des bases s'applique également et se cumule avec les augmentations des collectivités locales et donc votre impôt global devrait augmenter de 2%.

### IMPOT FONCIER BATI

L'actualisation automatique des bases s'ajoute à l'augmentation des taux votés par les collectivités. Après une augmentation du taux de 9% l'an dernier, le Conseil Général n'augmente pas son taux cette année et donc votre impôt global devrait augmenter de 2%.

## ➔ COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le compte administratif du budget principal se solde par un excédent de fonctionnement de 438 959,94 €.

Celui de la caisse des écoles présente un excédent final de 17 365,43 €. Pour le budget assainissement, les comptes administratifs montrent un déficit total de 54 732,49 € et pour le budget eau potable un déficit total de 42 274,25 €.

Les comptes administratifs de ces différents budgets ont été adoptés par 18 voix pour et 6 contre. Nous vous rappelons que le maire ne participe pas à ces scrutins.

Les comptes de gestion 2012 de ces différents budgets, dressés par le Receveur Municipal, ont été approuvés à l'unanimité.

Les subventions aux associations ont été adoptées par 19 voix pour et 6 abstentions.

## ➔ INVESTISSEMENT 2013

PROGRAMMES	DÉPENSES	RECETTES
<b>Equipts serv. technique</b>		
Aspirateur feuilles .....	3 800	
Barre de coupe mulching .....	1 480	
Touret et multimaster .....	700	
Souffleur à dos .....	630	
Lot équipement divers .....	1 000	
Camion .....	25 000	
<b>Total .....</b>	<b>32 610</b>	
<b>Eclairage public</b>		
<b>Total .....</b>	<b>11 900</b>	
<b>Equipements sportifs et culturels</b>		
Nettoyeur vapeur + aspirateur stade .....	3 250	
Vestiaire gauloise .....	100 000	
Ballon eau chaude tribunes .....	13 000	
Armoire phyto .....	800	
<b>Total .....</b>	<b>117 050</b>	
<b>Groupe scolaire</b>		
Fenêtres école élémentaire .....	8 000	
Equipements divers .....	2 000	
Placards salle de jeu .....	1 700	
Réfection toilettes .....	60 000	27 500
Travaux école maternelle .....	274 000	125 000
Equipements divers maternelle.....	11 000	
<b>Total .....</b>	<b>356 700</b>	<b>152 500</b>
<b>P.L.U.2013</b>		
<b>Total .....</b>	<b>3 000</b>	
<b>Travaux sur bâtiments communaux</b>		
Rénovation chasse st calmin .....	15 000	10 000
Remplacement extincteurs .....	2 200	
Fenêtres mairie .....	10 000	
<b>Total .....</b>	<b>27 200</b>	<b>10 000</b>
<b>Matériel administratif</b>		
Chaises de bureau .....	200	
Matériel informatique, logiciels .....	2 000	
<b>Total .....</b>	<b>16 200</b>	
<b>PVR pruniers</b>		
Achat terrains .....	6 000	
<b>Total .....</b>	<b>6 000</b>	
<b>Maison des associations</b>		
<b>Total .....</b>	<b>1 000</b>	
<b>Toiture église</b>		
<b>Total .....</b>	<b>686 000</b>	<b>400 000</b>
<b>PVR chemin des pêcheurs</b>		
Achat terrains .....	5 000	
<b>Total .....</b>	<b>5 000</b>	
<b>Voirie 2013</b>		
Chemin des pêcheurs .....	27 050	
Reprise ponctuelle voirie .....	100 000	
Travaux divers et proximité .....	30 000	
Mobilier urbain et signalisation .....	15 300	
Parking abbaye .....	105 000	
Chemin vert - carrefour aigueurs .....	42 000	
<b>Total .....</b>	<b>319 350</b>	
<b>Cimetière : agrandissement colombarium</b>		
<b>Total .....</b>	<b>5 000</b>	
<b>PVR pommiers</b>		
<b>Total .....</b>	<b>132 730</b>	
<b>Jardins familiaux</b>		
<b>Total .....</b>	<b>5 000</b>	
<b>TOTAL .....</b>	<b>1 724 740</b>	<b>562 500</b>



### RAM itinérant :

Le Relais Assistants Maternels, lieu d'information, d'animation et d'échanges, au service des parents, des enfants et des assistants maternels de Riom Communauté :

- Vous êtes parents ou futurs parents vous cherchez des informations et un accompagnement,
- Vous êtes assistant maternel, employé au domicile des parents ou vous souhaitez le devenir, le service vous propose des informations, un lieu d'écoute, d'échanges et d'accompagnement professionnel,
- Pour les enfants, le relais propose un lieu de rencontre et de socialisation douce et progressive, un lieu de découverte et d'éveil.

Le RAM itinérant est un service gratuit que vous offre Riom Communauté, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Le planning de l'ensemble des activités du relais est envoyé aux assistants maternels, aux mairies et est consultable sur le site de Riom Communauté.

### Relais Assistants Maternels Parents Enfants de Riom Communauté

Responsable Gaëlle Villetard  
Centre Social Joseph Gaidier,  
12 avenue de la Libération  
63 200 Riom

Tél : 04.73.67.97.39 (avec répondeur) / 06.85.58.59.97

E-mail : ram@riom-communaute.fr

Site internet : www.riom-communaute.fr

### Habitat privé : des aides pour rénover votre logement

Ce programme de rénovation des logements privés (Programme d'Intérêt Général - PIG) lancé et piloté par Riom-Communauté permet l'attribution d'aides aux propriétaires pour réhabiliter leurs logements, de conseils et d'un accompagnement (administratif, technique et financier) tout au long de leur projet.

#### Les enjeux de ce programme ?

- le renforcement de la lutte contre l'habitat indigne
- la lutte contre la précarité énergétique
- l'adaptation des logements aux personnes handicapées et surtout aux personnes âgées pour permettre un maintien à domicile

#### En quoi consiste-il ?

► Des aides financières aux propriétaires occupant leur résidence principale et les propriétaires d'un logement destiné à la location (sous certaines conditions de loyer pratiqué et de durée de location). Le niveau des ressources ne doit pas dépasser un certain plafond, les aides varient en fonction des revenus et du type de travaux.

- Les types de travaux concernés :
  - rénovation (toiture, électricité, plomberie, sanitaires...),
  - économie d'énergie, système de chauffage, menuiseries ...
  - adaptation du logement au handicap et au maintien des personnes âgées à domicile (aménagement des pièces du rez-de-chaussée, adaptation de la salle de bain, installation de rampes ...)

#### Conditions d'attribution, qui contacter ?

Un seul interlocuteur, le service Habitat de Riom Communauté. Ce service d'accompagnement personnalisé et de conseil est gratuit.

### Riom Communauté Service Habitat

5, mail Jost Pasquier  
BP 80045 - 63201 RIOM Cedex

Tél : 04.73.67.11.00

Fax: 04.73.67.11.01

renover@riom-communaute.fr

http://renover.riom-communaute.fr

### Réouverture du musée d'Auvergne

Depuis le 19 mai, du mardi au dimanche, deux visites ou conversations avec les visiteurs sont proposées. La visite générale à 14 h 30 est une sorte de grand panorama du musée. La visite thématique à 16 h place sous la loupe un thème différent chaque semaine.

Nouveauté pour la saison, deux fois par mois les guides du musée vous proposent un parcours ludique, idéal pour explorer les collections en famille et découvrir l'Auvergne d'une façon différente (tous les deuxième et quatrième mercredis du mois à 14 h 30).

### Musée régional d'Auvergne

10 bis rue Delille à Riom

04 73 38 17 31

musee.auvergne@riom-communaute.fr

www.musees-riom.com

### Piscine Béatrice Hess

► Activité « ANAIS » (Aquatgym Normalisée pour l'Adaptation et l'Insertion Sociale des femmes atteintes d'un cancer du sein). Cette nouvelle activité propose aux femmes atteintes d'un cancer du sein de pratiquer ou conserver une activité physique et ce, en toute sécurité. Les séances proposées sont en effet encadrées par des professionnels de santé.



Il s'agit également de faire profiter à ces femmes des effets bénéfiques que procure la pratique d'un exercice physique. En effet, outre l'amélioration de la condition physique, cela permet de retrouver la joie de vivre, procure du plaisir et en conséquence, améliore la qualité de vie.

De plus, le milieu aquatique est tout à fait adapté : ambiance de détente, facilitation des exercices habituellement douloureux, effet porteur de l'eau, facilitation de la circulation de retour veineux exercé par la pression de l'eau.

L'activité « ANAIS » peut être un passage transitoire vers la reprise d'une activité sportive traditionnelle.

Les séances ont lieu tous les lundis de 19h15 à 20h15 hors petites vacances scolaires. Elles sont suspendues du 14 juillet au 15 août. Tarifs pour une séance: 6 € pour les habitantes de Riom Communauté. Possibilité de bénéficier du quotient familial.

► Animations estivales

Horaires d'ouverture du 29 juin au 1er septembre inclus : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 11 h à 19h, vendredi de 12h à 22h et dimanche de 9h30 à 17h30.

**Renseignements et inscriptions : Piscine intercommunale Béatrice-Hess**

place de l'Europe à Riom.

Tél. 04 73 64 45 50

piscine@riom-communaute.fr

www.riom-communaute.fr

**Aires de covoiturage sur le territoire de Riom Communauté, labellisées par le Conseil général du Puy-de-Dôme.**

Trois aires de covoiturage situées sur le territoire de Riom Communauté sont labellisées d'intérêt local par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Elles se trouvent sur les communes de Marsat (au stade), Saint-Bonnet (sur la zone d'activité du Grand Chirol) et Cellule (au stade). Viabilisées, éclairées et proches d'axes routiers importants, leur capacité est de plus de 10 véhicules (20 à St-Bonnet).

**R'Cobus**

Les transports communautaires ont assuré 715 000 voyages en 2012, soit une augmentation de 44 % par rapport à l'année précédente. Toutes les formules de transport ont progressé : le transport à la demande est passé à 4 238 voyages en 2012, contre 3 280 en 2011, le transport des personnes à mobilité réduite à 7 966 voyages (contre 7 589 en 2011).

Les recettes sont à l'avenant. Elles se montent à 133 285 euros en 2012 (l'objectif initial était de 76 370), contre 93 804 euros en 2011, soit une augmentation de 42 %. En septembre dernier, R'Cobus a intégré les services scolaires qu'assurait encore le Conseil général du Puy-de-Dôme, ce qui a nécessité la création de deux arrêts nouveaux et la modification des têtes de balises de certains poteaux d'arrêts. Au total, sur l'ensemble du réseau, les abonnés scolaires représentent plus de 1000 usagers.

**Rénovation de la halle de Riom**

Le cabinet d'architectes G&O (Mozac) a été retenu pour travailler sur le projet. L'objectif est d'ouvrir le bâtiment à la lumière en conservant l'esprit d'une halle caractérisé par ses volumes.

La halle restera ouverte pour que le commerce continue de fonctionner pendant les travaux.

La première tranche portera sur l'aménagement intérieur. Ensuite viendra le traitement du bâtiment dans son environnement. Il s'agira de le replacer au centre des deux ailes symétriques qui l'encadrent, opération qui nécessitera d'effacer quelques « verrues ».

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche commenceront courant septembre.

## Conseils municipaux

**Principales décisions des conseils municipaux des 25 février et 27 mai, les autres délibérations sont consultables sur [www.ville-mozac.fr](http://www.ville-mozac.fr)**

### **I. NOMBRE & REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE RIOM COMMUNAUTE A L'ISSUE DU RENOUVELLEMENT GENERAL**

#### **DES CONSEILS MUNICIPAUX 2014**

À compter de 2014, la représentation au sein des conseils communautaires s'applique en fonction des règles fixées par la loi de réforme des collectivités territoriales. Le nombre de sièges est limité en fonction de la population totale de la communauté et du nombre de communes membres (1 siège minimum par commune) + 10 %.

La répartition des sièges entre les communes est la suivante : il est proposé au Conseil d'approuver le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Riom COMMUNAUTÉ à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux 2014 sur la base de l'accord local présenté dans le tableau ci-dessous.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE** ▼

SIMULATION DU NOMBRE DE SIÈGES POUR RIOM COMMUNAUTE			Rappel du nombre de sièges actuels
Communes	Sur la base de l'accord local	Sur application stricte de la loi	
Le Cheix sur Morge	1	1	2
La Moutade	1	1	2
Pessat-Villeneuve	1	1	2
Malauzat	2	1 (-1 par rapport à l'accord local)	2
Cellule	2	1 (-1 par rapport à l'accord local)	2
Marsat	2	1 (-1 par rapport à l'accord local)	3
Enval	2	2	3
Ménérol	2	2	3
Saint-Bonnet-Près-Riom	3	3	3
Mozac	6	6	4
Riom	19	18 (-1 par rapport à l'accord local)	10
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>36</b>

### **2. CONVENTION D'INTERVENTION POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX PAR LES SERVICES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

La Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT), conduit actuellement différentes campagnes d'audits et propose à la commune de MOZAC de réaliser gratuitement un audit énergétique des bâtiments communaux.../...La consolidation des données recueillies à l'occasion de ces diagnostics permettra par ailleurs à la DDT :

- d'affiner la connaissance du patrimoine bâti public des territoires, (type de bâtiment, état des lieux dans le domaine de l'énergie et

de l'accessibilité...) à titre d'observation des effets des politiques publiques préconisées par le Grenelle de l'Environnement ;

- de sensibiliser les collectivités sur leur rôle de maître d'ouvrage, en matière énergétique, d'accessibilité et de santé/bâtiment.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la réalisation de cet audit et d'autoriser le Maire à signer tout document à cet effet.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

### **URBANISME ET FONCIER**

#### **I. AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE**

Les besoins de l'école maternelle nécessitent une extension des locaux actuels. Un avant-projet a été

élaboré par le cabinet d'architecte G&O Architecture et sera présenté en séance. Le coût estimatif du projet (travaux & études) est de 250 000 euros.

Les objectifs de ce projet sont :

- Créer un nouvel espace de sieste adapté aux besoins actuels des enfants

- Créer des locaux sociaux neufs, adaptés pour les ATSEM

- Créer des toilettes à l'étage

Concernant les travaux :

- les travaux seront réalisés pour perturber le moins possible la vie de l'école (travaux bruyants hors des périodes de sieste, etc..), cependant, ils ne pourront être cantonnés à des périodes trop réduites d'intervention dans la semaine sous peine de ne pas pouvoir respecter les délais impartis.





- les travaux seront organisés dans le plus grand respect des consignes de sécurité notamment pour les enfants mais également pour le personnel de l'école et du chantier, sous la vérification du coordonnateur SPS qui sera nommé pour cette opération.

Ce projet a été élaboré en concertation avec l'équipe enseignante et les ATSEM. Seul le patio actuel sera fermé pour créer :

- Un espace de sieste au rez-de-chaussée

- Les locaux sociaux des ATSEM à l'étage

La création de nouvelles toilettes à l'étage sera faite dans l'existant.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver l'Avant-Projet d'extension de l'école maternelle et d'autoriser le Maire à déposer un permis de construire.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ, AVEC 19 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS**

## **2. MISE EN PLACE D'UN SURSIS A STATUER SUR LE SECTEUR DU GRAND SAINT-PAUL**

Riom COMMUNAUTÉ souhaite réaliser une étude de type « Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AEU) sur ce secteur. Les grandes lignes de cette étude sont :

- Le bureau d'études aura à charge de proposer une faisabilité en nombre de logements pour le secteur, en prenant en compte le Programme Local de l'Habitat et les préconisations du SCOT, notamment en matière de densité. Ces propositions devront également intégrer les conclusions de l'analyse environnementale du site.

- Le PLH modifié prévoit pour la commune de Mozac 10 logements sociaux (au lieu des 48 initialement prévus. Cf. délibération communautaire du 14/03/2013). Aucune opération de logement social n'étant pour le moment programmée, il conviendra de prévoir la réalisation de ces logements sur le secteur.

- Dans la mesure du possible, la mixité du programme sera recherchée tant sur la taille des logements, sur leurs typologies (maison de ville, petit collectif avec entrées

individuelles...) que sur leur statut (locatif social ou accession sociale à la propriété, logement privé).

- Le programme devra permettre l'intégration d'une famille de gens du voyage, installée aujourd'hui sur le site.

- Enfin, il sera évalué par le bureau d'études l'impact de la réalisation du quartier sur les équipements existants, et si besoin l'identification des nouveaux équipements nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la mise en place d'un sursis à statuer, basé sur les articles L111-7 et suivants du Code de l'Urbanisme, sur le périmètre opérationnel.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ AVEC 16 VOIX POUR ET 8 CONTRE**

## **3. LANCEMENT DE LA MODIFICATION N°6 DU P.L.U.**

La commission « Urbanisme » a travaillé sur des modifications à apporter au P.L.U. de la commune.../...

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,**

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **MOTION POUR LA REOUVERTURE DU MUSÉE LAPIDAIRE DE MOZAC**

À l'origine de ce musée, exclusivement pourvu de pièces de site, un important travail de collecte a été réalisé par le Club Historique Mozacois. Les pièces recueillies ont été données gracieusement par des Mozacois convaincus qu'il s'agissait d'une noble cause, au bénéfice de la ville de MOZAC.

.../...

UN MANQUE MANIFESTE D'INTÉRÊT de certains professionnels en place POUR LA SCULPTURE ROMANE a constitué un handicap considérable pour la vie de ce musée.

Le manque d'intérêt constaté sitôt le transfert effectué s'est rapidement transformé en désintérêt tout court puis en abandon d'entretien aboutissant à la fermeture pure et simple du Musée Lapidaire depuis septembre 2011 sans que le sujet n'ait fait l'objet d'aucune délibération que ce soit en commis-

sion ou en Conseil Communautaire. Ainsi n'étaient plus respectés les engagements pris par la Communauté lors des délibérations de transfert et de la signature de la convention.

L'abandon même de la mission d'entretien a inévitablement abouti à d'hypothétiques difficultés techniques. Là encore, sans recours en commission pour l'établissement d'un programme de remise en ordre avec délais de réalisation.

.../...

À partir de là, nous considérons qu'il y a, de fait, abandon de compétence qui se trouve démontré et concrétisé par une fermeture pour raison invoquée de sécurité. .../... d'où un lourd préjudice pour Mozac et sa population.

LA QUESTION n°21 en CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 septembre 2012 très révélatrice mais entachée d'irrégularité puisque, sous couvert, et en faisant voter un changement de tarif, on fait entériner la fermeture du musée lapidaire sans qu'il n'en ait jamais été débattu sur le fond, donc sur les raisons techniques invoquées.

- Sans aucune justification de fermeture, les difficultés techniques invoquées n'étant pas précisées.
- Sans dire s'il s'agit d'une fermeture provisoire ou définitive.
- Sans programme de travaux ou d'aménagement pour résoudre les prétendues difficultés techniques
- Sans date possible de réouverture.

En conclusion, nous demandons l'application, dans l'esprit et la lettre, de la convention de « mise à disposition du musée lapidaire de Mozac pour l'exercice de l'ACTION TOURISTIQUE ». En conséquence, nous demandons l'établissement, dans les plus brefs délais, d'un programme d'entretien pour réparer ou corriger les difficultés techniques actuelles et désordres constatés et la fixation d'une date de réouverture dès la prochaine saison touristique.

**MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## Développement durable

Le Développement Durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ». Les actions suivantes dans le cadre du développement durable sont en cours de mise en œuvre :

### ► Baisse de l'énergie électrique de l'Éclairage Public avec :

- Le remplacement des lanternes avec un abaissement du flux lumineux Avenues Jean Jaurès et Jean Moulin, Rues des Cerisiers, Eugène Thivrier et Pierre et Marie Curie.

- La mise en place de lanternes avec un abaissement du flux lumineux pendant une partie de la nuit, Rue de l'Ambène.

### ► Surveillance et diminution de la consommation d'eau potable des bâtiments communaux au travers de :

- Relève mensuelle des compteurs et analyse des consommations.

- Remplacement des chasses d'eau par des réservoirs 3/6 litres plus économiques pour le bâtiment de la mairie.

### ► Amélioration thermique des bâtiments communaux :

- Remplacement de fenêtres vétustes sur les bâtiments de la mairie et de l'école.

## 🕒 SAMEDI 15 JUIN, JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT À MOZAC.



Les bénévoles se sont retrouvés dans le bourg pour le fleurissement de la place Jacques Jabot et l'entretien du bief de l'Ambène, rue de l'Abbaye.

Tous se sont retrouvés en fin de matinée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



## TRAVAUX DE BRICOLAGE

L'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peut se faire que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## LE TRI, LE RECYCLAGE : L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Les usagers ont compris l'importance du tri. Chaque emballage recyclé permet en effet la fabrication de nouveaux objets et entraîne une économie de matières premières. La Nature nous dit merci !

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux... Lorsque des emballages sont refusés au centre de tri, ils doivent être envoyés au centre d'enfouissement technique. Cela entraîne un double coût : la chaîne de tri + l'enfouissement... et ce coût supplémentaire est répercuté sur notre facture d'enlèvement des ordures ménagères !



## Travaux

### → Chemin des Pêcheurs

La pose d'un réseau d'assainissement eaux usées Chemin des Pêcheurs avec la reprise des branchements a permis de raccorder dans de meilleures conditions 4 habitations.

**Le montant total des travaux est d'environ 85.000 € TTC.**

### → Allée des Peupliers

La commune a procédé à l'abattage des arbres sur le trottoir côté OUEST de l'Allée des Peupliers courant Avril 2012. Suite à la présentation du projet d'aménagement lors de la réunion publique du 21 Novembre 2012 et aux remarques des riverains, les travaux suivants ont été réalisés :

- Trottoir Est : plantation d'arbres Acer Platanoïde (nom commun : Erable boule) et réfection du trottoir.
- Trottoir ouest : réfection du trottoir et aménagement trottoir devant la Maison des Associations, avec plantation d'arbustes.
- Voirie : mise en conformité des passages piétons pour les Personnes à Mobilité Réduite (bordures de trottoirs et bandes podotactiles) et réalisation d'une voie cyclable côté est.

**Le montant total des travaux est d'environ 52.000 € TTC.**

### → 1<sup>ère</sup> Tranche des travaux de proximité

Dans le cadre de son programme de réfections ponctuelles de voiries, des interventions ponctuelles ont été effectuées Allée des Hêtres, Avenue Léo Lagrange (trottoir), Rue Sanitas et Avenue Jean Moulin (aco drain) . Deux tranches de travaux supplémentaires sur d'autres rues de la commune sont prévues d'ici la fin de l'année.

**Le montant total des travaux est d'environ 24.000 € TTC.**

### → Rue des Pommiers

Les travaux d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue des Pommiers ont démarré le 18 Avril 2013. Une chaussée provisoire va être réalisée et l'ensemble des réseaux secs et humides vont être posés afin de permettre la distribution d'eau potable, d'électricité, de télécommunications et la collecte des eaux usées et pluviales.

**Le montant total des travaux est d'environ 170.000 € TTC.**

### → Rue des Pêchers

La pose d'un réseau d'assainissement eaux usées Rue des Pêchers a été effectuée entre la première partie de la rue aménagée en 2011 et la rue Sanitas pour permettre le raccordement des maisons en cours de construction.

**Le montant total des travaux est d'environ 50.000 € TTC.**




 Social

## ➔ PARCOURS DU CŒUR AU RYTHME MOZACOIS

Le CCAS organisait dimanche 7 avril son 5<sup>ème</sup> Parcours du Cœur accessible à tous afin d'encourager les personnes hésitantes, à pratiquer la marche, activité très recommandée pour la santé.

Les organisateurs ont partagé 2 heures de randonnée sur les coteaux de Mozac-Enval avec une cinquantaine de participants, marcheurs occasionnels ou confirmés. Un relais pour ravitaillement était prévu à mi-parcours et une collation offerte aux marcheurs à l'arrivée. Malgré une température fraîche les marcheurs ont tous cheminé dans une ambiance chaleureuse.

Les dons reversés à la FFC ont atteint la somme de 450 €.



## ➔ 4<sup>ÈME</sup> ATELIER - MEMOIRE : DES ELEVES TOUJOURS TRES STUDIEUX ...

La 4<sup>ème</sup> session des ateliers-mémoire a démarré le 2 avril au rythme de 2 heures par semaine. L'implication de nos 6 animatrices bénévoles est toujours aussi remarquable suscitant l'intérêt de leurs 15 élèves. Même s'ils ne peuvent pas tous participer de façon régulière, l'application qu'ils témoignent est encourageante pour nos bénévoles. Les échanges se poursuivent au-delà du temps de travail dans une ambiance conviviale lors de la petite collation offerte par le CCAS en fin de séance.

## ➔ LA « MOISSON » DE TEXTILES POUR L'APF

C'est environ **1200 kilos** de vêtements, chaussures, sacs, jouets ... qui ont été collectés le **1<sup>er</sup> juin** par les bénévoles du CCAS au profit de l'Association des Paralysés de France (APF).

Les donateurs qui n'étaient pas seulement des mozacois ont répondu nombreux à l'appel. L'APF souffre actuellement d'une diminution générale des collectes liée à la multiplication des dispositifs de récupération mis en place sur le territoire.

Le CCAS de Mozac adresse ses remerciements à tous, bénévoles et donateurs.





## ➔ PLAN CANICULE 2013 : RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Quelles que soient les conditions météo, le niveau de «veille saisonnière» est activé au plan national du 1er juin au 31 août avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique «canicule info service» au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe - ouverte au minimum de 8h à 20h du lundi au samedi).

Ce plan canicule comporte un 2<sup>nd</sup> niveau : « mise en garde et actions » (déclenché par le Préfet) et un 3<sup>ème</sup> niveau : « mobilisation maximale » (déclenché par le Premier Ministre), mis en œuvre selon les circonstances.

Cette plate-forme diffuse les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs en particulier vis-à-vis des personnes âgées, travailleurs exposés à la chaleur, sportifs, handicapés, personnes souffrant de certaines pathologies (obésité, troubles psychiatriques, parkinson ...) et

enfants en bas âge :

▶ les personnes âgées doivent mouiller leur peau plusieurs fois par jour et assurer une légère ventilation et éviter de sortir, fermer les volets...

▶ les enfants et adultes doivent boire beaucoup d'eau.

Des dépliants rappelant toutes les recommandations utiles sont à la disposition du public en mairie, dans les pharmacies, les réseaux de santé et d'aide à domicile, les transports publics ainsi que dans divers commerces et organismes.

En outre, tous les outils sont consultables et téléchargeables sur le site [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr).

Il est aussi recommandé de consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr).

**Concernant les personnes vulnérables (fragiles et isolées), il est rappelé que**

**Le CCAS tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule (et de grand froid). La demande d'inscription peut se faire par la personne elle-même ou un proche :**

▶ par courrier à :

Mairie de MOZAC,  
rue de l'Hôtel-de-Ville,  
BP 13 - 63208 MOZAC

▶ par e-mail :

[contact@ville-mozac.fr](mailto:contact@ville-mozac.fr)

ou par tél. : 04.73.33.71.77 ou 04.73.33.71.71



### Numéros utiles :

Samu : 15

Pompiers : 18

N°urgence unique

européen : 112

## ➔ AIDE AUX VACANCES

Certaines familles peuvent bénéficier d'une aide de la CAF selon quotient familial afin de leur permettre de partir en vacances ou d'offrir un séjour à leurs enfants.

**Renseignements sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)**

**ou 0810 25 63 10** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).



## Vie locale

### ➤ CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

La Ville de Mozac a rendu hommage à ses victimes et héros de la Déportation dimanche 28 avril par un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence devant le Monument aux Morts et au square Suzanne Hulet.

Un message des associations de Déportés rappelant les victimes de la déportation et l'importance du devoir de mémoire, a été lu par le premier Adjoint (représentant le Maire). Les descendants de victimes et héros de Mozac, les élus, les représentants des Anciens Combattants et de diverses autres associations ont participé à cette cérémonie.



### ➤ LE 8 MAI : LE RAPPEL D'UNE DATE, LA MÉMOIRE DE L'HISTOIRE

Si l'on déplore partout dans notre pays une désaffection générale de la population lors des différentes commémorations, on a pu constater que le public était davantage présent à la cérémonie du 8 mai 1945 à Mozac ... Outre les participants habituels (anciens combattants, élus, sapeurs-pompiers, harmonie...), on a pu noter la présence de représentants d'associations, de parents, et d'enfants et enseignants des écoles de Mozac. Nous remercions tous les participants à cette cérémonie du souvenir.



## ZOOM SUR L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Valérie DOURDOUILLE et Frédérique BORY sont à l'accueil de la Mairie depuis le départ à la retraite de Babette MICHEL et Jocelyne CASALI. Elles accueillent, renseignent et orientent le public dans un environnement administratif parfois complexe. Valérie est plus spécialement chargée de l'urbanisme et des relations avec les associations, Frédérique des élections et de l'état civil. Leurs expériences passées leur ont permis de s'intégrer rapidement au sein de nos services communaux.

Valérie, arrivée à MOZAC en janvier 2012, a travaillé pendant 16 ans à la commune de Gimeaux en tant que secrétaire de mairie.

Après avoir exercé pendant 16 ans

à l'accueil de la commune de Saint-Gervais d'Auvergne, Frédérique nous a rejoints en février 2013.

Frédérique et Valérie sont le 1<sup>er</sup> contact entre les administrés et la

mairie : elles jouent un rôle majeur de conseil, d'aide et d'information. Rigoureuses, disponibles et dotées d'un très bon relationnel, Frédérique et Valérie vous accueilleront dans les meilleures conditions.



## ➤ LA PASSERELLE DES ECOLES



Depuis quelques mois une passerelle piétonne enjambe la rue Sanitas pour relier les deux parties de l'école élémentaire. Elle permet aux enfants **de franchir la rue en toute sécurité** tout en maintenant la circulation. Aucune traversée de rue pendant le temps scolaire ! La sécurité était le seul but recherché. Ce projet avait fait naître de nombreuses craintes en particulier sur l'esthétique... Cet écueil a été franchi, l'édifice est discret et il s'intègre parfaitement à l'environnement. Quant au coût net pour la commune, il est de 62 000 €, subventions et TVA déduite.

## ➤ REUNION DE QUARTIER

Le vendredi 31 mai a eu lieu chez M. et Mme Sejalon rue de Ronchalon, la traditionnelle fête des voisins avec le concours des AVF. Le temps morose n'a pas réussi à gâcher l'atmosphère toujours très chaleureuse et conviviale de cette soirée. Merci encore à eux de s'investir chaque année pour que leur quartier soit en fête.



## ➤ SOUS LA PLUME DE SYLVIA

Sylvia de Remacle mozacoise depuis de nombreuses années est née dans le Puy-de-Dôme.

Elle a commencé à écrire à l'adolescence des poèmes. Plus tard elle s'est essayée au roman, mais c'est dans le format court de la nouvelle qu'elle s'épanouit pleinement.

Moïse est son premier recueil de nouvelles. Des histoires tumultueuses autour de ses deux grandes sources d'inspiration : les chevaux et la mer. Des vies agitées, accidentées, et des personnages au caractère bien trempé naissent sous sa plume.

Pour Moïse, elle a reçu le Prix Printemps 2011 de la short Littérature dans la catégorie Nouvelle.

Nous attendons avec impatience la parution très prochaine de l'ouvrage qui est à ce jour sous presse.



## Animations de la Cité

### ➔ DIMANCHE 30 JUIN, REJOIGNEZ-NOUS AU FAR-WEST DANS LE PARC DE L'ABBAYE

La fête patronale débutera dès 10h30 par une parade costumée dans les rues de la ville. Venez nombreux et costumés si vous le souhaitez. Suite à la Messe de St-Pierre, vers 11h30, l'Harmonie de Mozac animera comme les années précédentes l'apéritif offert par la paroisse. Un repas, sur réservation, sera servi sous chapiteau de 12h30 à 14h00. Puis, dans le parc, les troupes «Caty Horse Show» et «Comancheros Circus» nous présenteront, à partir de 14h30, des spectacles inédits et originaux déclinés en plu-

sieurs tableaux au milieu des chevaux, des cow-boys et des indiens.

Pour la plus grande joie des enfants, dès 14h00, des ateliers, jeux, poneys, tours en calèche, structures gonflables ..., seront proposés, sans oublier l'espace bébé.

**Renseignements en Mairie :**  
04.73.33.71.71 ou sur le site internet :  
<http://www.ville-mozac.com/>

### ➔ FÊTES DES 13 ET 14 JUILLET

#### SAMEDI 13 JUILLET

##### Depuis le complexe sportif :

**21h30** Départ de la retraite aux flambeaux (flambeaux offerts par la municipalité)

Animation : Harmonie de Mozac

Déambulation clownesque en échasses par la troupe Les frères du Mystère

**22h45** Spectacle « tout feu, tout flamme » - Les frères du Mystères

**23h00** Feu d'artifice (horaires approximatifs, soumis à l'ordre de tir du S.D.I.S)

#### DIMANCHE 14 JUILLET

##### Depuis la Place St-Paul :

**11h00** Départ du défilé animé par l'Harmonie de Mozac et les sapeurs pompiers



## Ecole élémentaire

### ➔ LES CLASSES DE CM EN HAUTE MONTAGNE...

Dans le cadre du projet scolaire sur la protection de l'environnement, le voyage des CM s'est déroulé cette année à Salvagny en Haute Savoie au pied du Mont-Blanc.

Ainsi du 8 au 12 avril, les deux classes se sont immergées dans le milieu de haute montagne.

Les enfants ont pu découvrir la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval, avec sa faune et sa flore, ses paysages, grâce à des animateurs spécialisés. Au cours des visites ils ont pu acquérir quelques notions d'écologie et enrichir leurs connaissances sur l'habitat, les activités et traditions de ces régions.

La météo ne s'est cependant pas montrée très clémente et la classe découverte a failli se transformer en classe de



neige... en effet, les randonnées prévues ont dû se faire en raquettes et la montée au glacier de la mer de glace a été annulée, en raison d'avalanches... Heureusement, pour le plus grand plaisir des élèves, cette dernière sortie a été remplacée par une partie de rigolade à la patinoire. Malgré le manque de soleil, chacun est rentré avec des souvenirs plein la tête... et sans jambe cassée !!!

### ➔ ECOLE - ÉCOLO : POURQUOI PAS ?



Depuis de nombreuses années maintenant, l'école s'est mise au tri dans les classes, notamment le tri du papier, afin de sensibiliser les élèves à la problématique du développement durable.

Mais au début de l'année scolaire 2012, nous avons voulu aller un peu plus loin. Une classe s'est chargée de peser tous les déchets produits pendant une semaine ce qui nous a permis de nous rendre compte que c'était à la cantine que la masse de déchets était la plus importante. C'est ainsi que l'idée du compost s'est imposée à nous. Nous avons fait appel à des spécialistes qui, lors d'une formation rassemblant les protagonistes du projet (les employés municipaux, le centre de loisirs et les enseignants) nous ont donné les ingrédients pour réussir un bon compost :

- ne mettre que des déchets d'origine végétale.
- pour un volume de déchets (matière azotée) un volume de feuilles mortes (matière carbonée).
- une bonne dose de motivation.

Lancé mi-mars, les élèves ont pris leur mission à bras le corps et le composteur se remplit et fonctionne à merveille.

Le train du développement durable est en marche et nous avons composté notre billet.

### ➔ LA CÉRAMIQUE S'INVITE À MOZAC

Les enfants des classes de CP et CMI ont travaillé durant 3 journées avec Annie Bernard, céramiste à Lezoux. Avec son aide, les CP enthousiastes ont créé des créatures imaginaires. Ensemble, ils ont réalisé un immense monstre en argile qui a eu un peu de mal à entrer dans le four d'Annie. Quant aux CMI, ils ont remonté le temps jusqu'à l'antiquité. Comme les anciens potiers de Lezoux, ils ont réalisé des poteries sigillées avec des motifs estampés et des engobes de différentes couleurs.

Toutes ces créations ont été exposées lors de la fête de fin d'année de l'école le 7 juin dernier.




 Jeunesse

## LE CLIN D'ŒIL DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL...



### Ça se passe en ce moment ...

La passerelle entre la crèche et l'école maternelle se poursuit pour les enfants nés en 2010. Leur adaptation se fait en douceur au fil des séances qui avaient débuté en avril. L'ultime étape aura lieu la dernière semaine de juin, sur une matinée complète qui se prolongera par le déjeuner au restaurant scolaire. La continuité est assurée et les familles rassurées !



### A venir ...

► Pour marquer la fin de l'année « Ni-nie et compagnie » est venue animer la fête de la musique à la crèche le jeudi 20 juin avec son spectacle musical « Les muses en musique ».

► L'installation d'un composteur à la crèche le lundi 3 juin a marqué le début de notre projet « petit éco-citoyen deviendra grand » dans le cadre d'un partenariat avec l'équipe des éco-ambassadeurs du SBA de Riom. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté dans les gestes du quotidien.

Nous commencerons par le tri des déchets alimentaires et leur recyclage.



**L'identité culturelle régionale  
ça se cultive très tôt !**

### Utile à savoir :

*Fermeture annuelle de la structure du vendredi 29 juillet au mardi 27 août 2013.*

■ Pour une préinscription ou tout autre renseignement, prendre rendez-vous au 04 73 74 45 89.

■ La prochaine commission d'attribution des places pour septembre 2014 se réunira courant décembre 2013.

■ Les demandes d'accueil en halte-garderie ne nécessitent pas de passer en commission puisqu'elles sont acceptées en fonction des places disponibles restantes. Vous pouvez donc nous contacter à tout moment.

## Centre de loisirs

## L'ANNÉE SE TERMINE, LES ACTIVITÉS ESTIVALES DÉMARRENT

Après une année, riche en activités et découvertes, l'accueil de loisirs a terminé son année scolaire en beauté avec la venue d'une classe d'italiens de BAGOLINO en partenariat avec le comité de jumelage de la commune.

A cette occasion, les animateurs ont tout mis en œuvre pour accueillir nos invités comme il se doit en proposant une matinée petits jeux de connaissance, suivi d'un pique-nique et de la visite du Manoir de Veygoux. Bilan positif, puisque 42 enfants (français et italiens) ont participé à cette journée.

Cet été, l'accueil du centre de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août.

Les enfants auront la possibilité de participer à de nombreuses anima-

tions telles que les activités manuelles, les petits et grands jeux, mais aussi de nombreuses sorties sur la thématique de la semaine. En effet, l'équipe proposera aux enfants plusieurs thèmes comme :

- La jungle
- Les petits explorateurs
- Plouf, on se jette à l'eau !
- Voyage au centre de la Terre
- Vue du ciel

En parallèle, les enfants âgés de 8 à 11 ans pourront partir en séjour (du 22/07 au 26/07) pour participer au DEFIS DU LAC D'AUBUSSON : construction de cabanes, fabrication de cannes à pêche, tir à la sarbacanne, traversée du lac en canoë, nuit à la belle étoile... Attention, il n'y a que 18 places !!!!



Les inscriptions pour la période estivale ont débuté le 10 juin au 04.73.74.45.80 et/ou sur place de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi au 50, rue de l'Hôtel de Ville.

## ➔ CAZOM UN JOUR...CAZOM TOUJOURS !

Les vacances de printemps terminées que déjà se profilent celles d'été.

Le Cazom, lieu dédié aux 11/17 ans, continue de mener sa barque contre vents et marées. Lors des dernières vacances, les adolescents ont pu se défouler au laser-game, participer à un tournoi de billard mais surtout (re) découvrir un sport encore méconnu chez nous, à savoir le Tchoukball. Enfin, sous l'initiative de Sébastien Pierre, stagiaire BPJEPS, certains adolescents ont montré une réelle envie de s'investir dans un projet théâtral en donnant une suite au succès qu'a été « le diner de cons ». Une représentation est prévue le samedi 23 novembre à l'Arlequin dans le cadre des 10 ans de Ludo'Zac.

Mais le meilleur est à venir. Les vacances d'été seront l'occasion de participer à la 7<sup>ème</sup> édition « d'envie de

fugues » qui se déroule cette année chez nos ami(e)s de Cusset du 15 au 19 juillet. Ce séjour est exclusivement ouvert aux jeunes de 11 à 15 ans. Vous voulez passer du bon temps en compagnie d'autres jeunes provenant d'autres communes, vous rêvez de participer à de nouvelles activités comme le stackline aquatique, le rugby fauteuil ou la balle au tambourin, alors ce séjour est pour vous. Rajoutez une soirée « disco » et la partie est gagnée.

Un autre séjour est également proposé en bord de mer pour les 15/17 ans. Nous vous tiendrons informés de la date et du lieu en temps voulu.

Et pour ceux qui ne désirent pas partir, le Cazom proposera une multitude d'activités et sorties à la pelle. Entre canoë, escalade, inter-villes, balades ou baignades, les adolescents n'auront

que l'embaras du choix, sans oublier notre traditionnel barbecue pour clôturer les vacances.

Charlotte, Emilie et Franck vous donnent donc rendez-vous du 8 juillet au 2 août pour de nouvelles aventures Cazomesques.



### Inscriptions :

Conditions :

- Avoir entre 11 et 18 ans.
- Retourner la fiche d'inscription, la décharge parentale ainsi que la fiche sanitaire de liaison dûment remplie et signée accompagnée de la cotisation annuelle : 10€ pour les Mozacois et 12€ pour les non Mozacois.

**CAZOM, 8, rue du 4 septembre. 04.73.64.05.35**



## Associations

### ➤ US MOZAC FOOTBALL : L'AVENIR PASSE PAR NOS JEUNES

Présent depuis 1966, le football à Mozac est un sport historique. La saison qui vient de se terminer fût une saison de préparation de l'avenir puisque le club, présidé par Jean-Michel BUSSIERE, a décidé de bâtir le futur en s'appuyant sur ses jeunes.

Certes les séniors A vont rejoindre la Promotion d'Honneur mais avec un groupe déjà constitué. Sans aucun doute nous avons assisté à la naissance de l'épopée d'une nouvelle génération et nous récolterons les fruits dans les saisons à venir. D'autant plus que les séniors B et C ont réussi à se maintenir en Promotion et seconde division.

Cette année fût aussi l'avènement du foot féminin mozacois. Début prometteur, puisqu'elles finissent troisième de leur championnat avec un projet de seconde équipe la saison prochaine.

Les U19 et U17 participaient aux championnats Elite du Puy-de-Dôme. Avec du potentiel, ils ont pu montrer leurs qualités techniques et finissent en milieu de classement. Plus jeunes, les U15 et U13, ont bataillé jusqu'à la fin pour le maintien. Enfin les U11 et U9 se sont concentrés sur la formation et un projet

d'équipe U11 féminine.

Pour notre structure formation, avec 180 licenciés répartis dans toutes les catégories, l'US Mozac travaille pour le moyen terme.

Comme chaque année l'US MOZAC a organisé son traditionnel Tournoi Jeunes de Pâques. Ce fut une nouvelle fois une réussite avec un record d'équipes engagées (49) et la victoire de l'ASM (U11)

et de Cournon (U13), pas de classement en U9.

Les personnes souhaitant rejoindre le club peuvent trouver les coordonnées des contacts sur le site internet :

<http://www.usmozac.fr/>  
(Assemblée générale 28 juin - 20 h à l'Arlequin).

Le club est déjà tourné vers la saison 2013-2014, vive le foot à Mozac !



### ➤ BMX SAISON 2013 : ARRIVÉE DE NOUVEAUX LICENCIÉS



L'effectif a en effet augmenté de 20%, ce qui a obligé le club à revoir l'organisation des entraînements. Les mercredis et les samedis ne suffisant plus, certains groupes s'entraînent donc le mardi ou le jeudi soir.

Le recrutement d'un « coach » en for-

mation d'éducateur sportif a permis d'assurer cette nouvelle charge.

Deux courses ont été organisées sur la piste de Mozac : une course promotionnelle le 21 octobre et la 1<sup>ère</sup> manche du championnat d'Auvergne le 24 mars. A chaque fois,

plus de 220 pilotes ont participé à ces épreuves. Les dirigeants et bénévoles ont fait tout leur possible pour que ces épreuves se déroulent dans les meilleures conditions.

Au-delà de l'Auvergne, 10 pilotes du Club ont participé aux Inter-régions de St-Maxime et d'Yzeure. Ces compéti-

tions regroupent les meilleurs pilotes du quart Sud Est de la France et permettent l'accès au championnat de France.

Sylvain Marie, pilote « Elite 2 » depuis cette année, défend les couleurs de Mozac sur les compétitions nationales.

Vous pouvez retrouver tous les résultats sur notre site [www.mozacbm.org](http://www.mozacbm.org).

Bravo donc à tous les pilotes qui ont porté hors de notre région les couleurs du Club de MOZAC.

Cette année le Club de MOZAC fêtera ses 30 ans. Une manifestation regroupant d'anciens pilotes et bénévoles du club sera organisée fin août. Ce sera l'occasion de partager un agréable moment d'échange et de convivialité avec sûrement quelques séquences « nostalgique ».



## LA GAULOISE - GYM 2 ÉQUIPES ET 2 INDIVIDUELLES EN FINALE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE !

et 5 médailles de bronze. Au niveau régional, 3 équipes et 6 individuelles sont championnes d'Auvergne, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze s'ajoutant à ces titres. En zone quatre nouveaux podiums complètent le palmarès et 2 gymnastes se qualifient pour les finales du championnat de France où elles ont obtenu un excellent résultat : Ilona Faury 6<sup>ème</sup> sur 42 en critérium 10 ans et Astrid Vellet 13<sup>ème</sup> sur 46 en national 15 ans. Deux équipes se sont également qualifiées pour les finales France : une en critérium benjamins, l'autre en fédéral.

La Gauloise a également une section gymnastique acrobatique qui s'est mon-

trée à son avantage. En catégorie « découverte » un trio est champion d'Auvergne et 2 duos médaillés d'argent. Quatre duos étaient qualifiés pour les 1/2 finales de la zone sud : en national notre duo est médaille d'argent et en fédéral un autre est médaille de bronze. Enfin en team-gym 2 équipes étaient engagées : l'une termine 1<sup>ère</sup> en région, l'autre 2<sup>ème</sup> en 1/2 finale de zone.

Au cours de cette saison la Gauloise a également montré sa capacité à organiser des compétitions importantes puisque c'est elle qui a accueilli les championnats du Puy-de-Dôme par équipes féminines et les finales régionales des circuits éducatifs, les tribunes du gymnase affichant complet lors de ces deux manifestations.

La saison 2012-2013 a été particulièrement faste pour la Gauloise de Mozac. En gymnastique artistique féminine, au niveau départemental, le bilan affiche 2 équipes et 6 individuelles championnes du Puy-de-Dôme, le palmarès étant complété par 10 médailles d'argent

## JUDO CLUB : UNE CEINTURE NOIRE POUR LE CLUB

La saison sportive 2012/2013 est terminée. Cette saison, encore, nos judokas sont montés sur les podiums départementaux et régionaux. En minimes, Benjamin Deffond termine 3<sup>ème</sup> de la région Auvergne et a représenté le club aux inter-régions à Limoges en mai. Dans cette même catégorie d'âge, Fabien Derensy termine demi-finaliste de la région Auvergne. En juniors, Amin Daho termine 3<sup>ème</sup> de la région Auvergne et a représenté le club aux demi-finales de zone à Ceyrat début mai.

Amin Daho a aussi obtenu sa ceinture noire au cours de cette saison.

Le club s'est aussi illustré par sa présence à toutes les compétitions qui se sont tenues au dojo Jean-Luc Rougé de Ceyrat soit en tant que combattant, commissaire sportif ou organisateur. Cette année encore, notre président, Didier Rival, a fait partie de l'équipe d'organisation du Tournoi de Paris en février comme bénévole.

La saison prochaine est déjà en préparation. Les inscriptions auront lieu le mer-

credi 4 septembre au dojo de 17h à 19h, puis aux jours et heures de cours. Nous serons présents au forum des associations en septembre.

Les cours reprendront le lundi 9 septembre. Les jours et horaires de cours resteront les mêmes que cette saison.

### Pour rappel :

Lundi : Judo de 18h15 à 19h15 - Taïso\* de 19h15 à 20h15

Mardi : Taïso\* de 10h00 à 11h00 - Judo de 19h15 à 20h45

Mercredi : Baby Judo de 10h30 à 11h30 - Judo Autres enfants de 14h00 à 17h00

Vendredi : Taïso\* de 18h15 à 19h15 - Judo de 19h15 à 20h45

(\* Taïso : assouplissements, renforcement musculaire, remise en forme)

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez essayer une séance en début de saison sans engagement.

**Bonnes vacances et à bientôt, peut-être, sur le tatami.**



Amin Daho avec son professeur Thierry Lafont

## Associations



Le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale le 11 janvier, il en ressort un bilan positif et l'élection de Claudine Chanudet, secrétaire adjointe, pour alléger l'énorme charge de travail de Monique Chappuis. Dans le programme des mois derniers, il faut citer le gros succès de la pièce de théâtre « Sur un air de Tango » interprétée par une troupe d'amateurs Lâche pas la Rampe ainsi

que la pièce de théâtre « Merci Marcel » de Feydeau par l'Atelier Théâtre de Chamalières.

Le programme de cette année aura été riche et varié mais l'évènement de juin reste, après une longue période de négociations, l'accueil de 18 écoliers italiens de Bagolino-Ponte Caffaro ; ils étaient encadrés par 4 adultes et sont arrivés le 3 juin. Après le premier contact à l'école avec les écoliers

## ➔ ECHANGES SCOLAIRES AVEC NOS VILLES JUMELLES

mozacois, ils ont fait la visite « historique » de notre ville, commentée par Jean-Marie Perona. Ont suivi les visites du volcan à ciel ouvert de Lemptegy, de la Maison de la Pierre à Volvic, ainsi qu'une sortie « journée » dans le cadre du « Centre de Loisirs ». Le 22 septembre sera organisé une « Brocante - Vide-greniers ».

Le Comité de Jumelage commence à préparer un projet pour avril 2014 : l'accueil d'élèves du Lycée d'Albat de la Ribera qui étudient le français. Ils seront heureux de rencontrer les jeunes mozacois qui étudient l'espagnol, pour cela nous invitons nos jeunes de Mozac à se faire connaître au 04 73 38 86 98 ou [moniquechappuis05@orange.fr](mailto:moniquechappuis05@orange.fr)

## ➔ VOYAGE À LANGOGNE

Le 09 Juin les Amis du Pré du Lac avec sept autres associations de Mozac ont organisé une sortie à Langogne.

Pour la 6<sup>ème</sup> année nous organisons une sortie d'une journée. Nous étions 51 personnes et avons découvert le Gorges de l'Allier en train touristique entre Langeac et Langogne. Après un bon repas pris à Langogne, nous avons visité le Musée de la Filature des Calquières.

La convivialité et la bonne humeur ont accompagné cette sortie. Un temps un peu plus clément nous aurait permis de découvrir plus en détails la ville de Langogne ; malheureusement la pluie était aussi au programme mais nous nous sommes donnés rendez-vous l'année prochaine.



## Associations

### ➔ LE CLUB AUVERGNE COLLECTIONS 2013 VOUS ATTEND

Créé en 1990, le Club réunit 50 passionnés d'objets divers anciens ou récents, parfois insolites. Collectionner, c'est :

- sauvegarder une culture, un patrimoine, un souvenir. Les anciens apprécient toujours de redécouvrir les objets du passé, d'apporter une information précieuse ou une anecdote,
- permettre aux générations de mesurer l'évolution des techniques, des métiers, des objets de la vie quotidienne,
- communiquer notre passion,
- faire connaître la variété des thèmes de collections et leur diversité,
- rechercher des objets, des contacts avec des brocanteurs et des particuliers,

Le club organise son exposition annuelle en février dans la salle « l'Arlequin ». L'entrée est toujours gratuite. En 2013, l'exposition a accueilli près de 700 visiteurs qui ont pu apprécier une trentaine de collections.

Le club a participé à d'autres expositions en région Au-



vergne mais aussi en Charente, Loire-Atlantique, Dordogne, Saône et Loire, Gironde, Loire, Vaucluse, Eure, Loiret, Bretagne etc..

Les activités du club Auvergne Collections ont aussi pour but de développer la convivialité entre ses adhérents qui appartiennent à plusieurs générations.

Il sera heureux de vous accueillir sur son site internet ([www.club-auvergne-collections.com](http://www.club-auvergne-collections.com)) où vous pourrez découvrir photos et agenda. La réunion mensuelle des adhérents se tient à la Maison des associations, à 18h le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, sauf en juillet et août ; elle est ouverte à toute personne intéressée.

### ➔ LE YOGA À CONSOMMER SANS MODÉRATION

**De 14 à plus de 80 ans**, nos adhérents ont pu suivre les cours de yoga dispensés par nos 5 professeurs, tout au long de l'année.

En complément, une découverte du « yoga du son » a été proposée lors du **stage des 16 et 17 février** animé par Lav Sharma, enseignant à l'Ecole de Yoga Topovan. Cette rencontre était organisée en collaboration avec le Yoga des Sources de Volvic.

Pour la prochaine rentrée, le club proposera à nouveau des cours du lundi au samedi, en matinée ou en soirée.



**Les inscriptions** pour 2013-2014 auront lieu le samedi **7 septembre**, de 14h à 18h, lors du Forum des Associations de Mozac, et le vendredi **13 septembre** de 18h à 20h à la coursive de la Maison des Associations de Mozac.  
**Nous vous attendons nombreux !**

## Associations

### ➤ UNE ANNÉE RICHE POUR LA CHORALE LES VOIX DE L'AMBÈNE (ASSOCIATION FAMILIALE)



#### D'ici et là....

L'année a été une fois de plus bien remplie par des concerts et des animations diverses.

En décembre nous avons donné un concert de Chants de Noël à l'Abbatiale de Mozac devant un fidèle public ainsi qu'à l'Hôpital de Riom.

En mars la chorale a participé à un concert au profit de RETINA à Royat et animé la maison de retraite « les Jardins » de l'hôpital de Riom.

Nous étions également présents au printemps à un baptême à Blanzat, à la messe de pentecôte à l'Hôpital et à la Maison de retraite d'Aigueperse.

#### Notre concert annuel au profit de l'Association « REVES » - le 7 Avril 2013

Cette journée a été l'occasion de rece-

voir à Mozac, la chorale de St-Léger Sous Cholet dirigée par Mme Germaine BENARD, créatrice il y a dix-neuf ans des « Voix de l'Ambène ». Cette Chorale nous avait reçu avec chaleur en octobre 2011, aussi nos retrouvailles ont été placées sous le signe de l'amitié, du chant et de la musique grâce à l'aimable participation de José et Edouardo aux flûtes andines.

Un grand merci à notre association pour son soutien.

Le programme 2013/2014 s'amorcera par un concert en octobre au Mont-Dore et la préparation du dixième anniversaire de la chorale sous la direction de Joëlle Duranthon, chef de chœur dévouée et efficace.

La chorale est passée d'une vingtaine à une cinquantaine de choristes : de bons moments en perspective !

### ➤ LES PETITES MAINS

Créé depuis plus de 20 ans par Jeannine Muratel, le club fonctionne les mardis et jeudis de 14h à 17h. Dans un climat de convivialité et de bonne humeur, les « anciennes » apprennent à coudre aux « novices » sous la direction de Christine ; mais le plus important est de prendre le temps de boire le café et manger une part de gâteau tout en discutant !....



### ➤ A PROPOS DE ... MOZ'ARTS

Une soixantaine de jeunes de diverses localités (souvent sous l'impulsion des enseignants) ont participé au concours de dessins pour enfants, doté de nombreux lots. Au cours de cette « Journée de l'enfant » les jeunes ont la possibilité de s'initier à diverses techniques artistiques, de peindre et de repartir avec leur petit tableau, gratuitement, tout en bénéficiant de conseils éclairés.

Les deux salons annuels de Juin et Décembre connaissent un grand succès avec 300 à 600 visiteurs (de Mozac, Riom et alentours mais aussi de divers lieux d'Auvergne). Chaque salon, dont l'entrée est libre, est ouvert par un vernissage avec buffet, permettant une rencontre entre public et artistes dans une ambiance conviviale (une éventuelle participation aux frais étant laissée à la libre appréciation des visiteurs). RAPPEL – Tout Mozacois désirant participer à un vernissage a la possibilité de retirer un carton d'invitation en Mairie, dans les jours qui précèdent ce dernier.

Aussi, si les responsables de MOZ'ARTS regrettent que les activités réservées à la jeunesse ne suscitent pas l'engouement attendu, ils espèrent que cette situation s'améliorera et, pour l'instant, ont pour projet de continuer à présenter leurs expositions dans le cadre harmonieux de la salle capitulaire.







## ➔ LE DYNAMISME DE LA FÉDÉRATION NE FAIBLIT PAS

### Dévoilement de plaque à MOISSAT :

Le 15 décembre 2012 la commune de MOISSAT BAS entrait dans le cercle des sites adhérents à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, après le prieuré, site privé. Le dévoilement de la plaque s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités locales.

### Un chapiteau de MOZAC en 3D :



La société PAZTEK en collaboration avec la fédération des sites clunisiens travaille sur un projet ambitieux de numérisation du patrimoine de CLUNY. Nous avons eu l'honneur de recevoir trois ingénieurs au cœur de cette démarche, qui ont réalisé une modélisation en trois dimensions, à partir de photos numériques de plusieurs chapiteaux de l'abbaye de MOZAC. Ce travail est déjà visible sur des tablettes numériques ou smartphones, sur le site [www.clunypedia.com](http://www.clunypedia.com)

### L'Assemblée générale à VOLVIC :

Les 5, 6 et 7 Avril les 3<sup>èmes</sup> Rencontres Culturelles Clunisiennes Européennes se sont déroulées à Volvic,



en présence de plus de 150 représentants des sites européens (France, Italie, Allemagne, Suisse) et d'élus qui ont pu mesurer l'ampleur et la qualité du travail du projet CLUNYPEDIA. Les premières réalisations concrètes ont été présentées à une salle comble notamment la projection tridimensionnelle d'un des chapiteaux de MOZAC.

Un concert « musique en terre clunisienne » proposé par l'association « impulsion classique » a démontré l'importance du rayonnement culturel de la fédération.

### Réalisation d'une brochure itiné-



### raires culturels en Haute Loire :

La Fédération représentée par Nicole LAURENT et Jean-Paul BARRET a été invitée à participer au Puy-en-Velay le 26 Mars, à la réalisation par le département de la Haute Loire, d'une brochure regroupant l'ensemble des itinéraires culturels européens le traversant. Celle-ci sera prochainement disponible.

### Dévoilement de plaque à GRAZAC :

Cette manifestation a été l'occasion de faire le point sur les actions en cours de la fédération.



## AGENDA

- Dévoilement de la plaque-rosace prieuré Castelletto Dervo (Piémont) les 29 et 30 juin
- Du 8 au 11 septembre 2013, une délégation de la fédération rencontrera à TYNIEC (Pologne) les représentants de ce site qui ont déposé une demande d'adhésion à la fédération des sites clunisiens

## → LE MOT DE L'OPPOSITION

### Vote des taux d'imposition au budget 2013

Dans le cadre du budget 2013, la majorité a voté les taux des taxes à un niveau identique à celui de 2012. Cette décision est purement électoraliste à quelques mois des prochaines élections municipales de mars 2014. L'équipe majoritaire ne présente pas l'historique des augmentations alors que celles-ci sont significatives pour le contribuable mozacois.

### Taxe d'habitation

Taux 2012 : 15,07 %, c'est le deuxième taux le plus élevé des communes de Riom-Communauté et une évolution entre 2000 et 2012 de + 25,90 %. En 2011, la valeur moyenne de ce taux dans les communes françaises similaires à Mozac était de 13,55 % alors que celui de Mozac était de 14,70 %, le taux est donc plus élevé de 8,49 % dans notre commune.

### Taxe sur le foncier bâti

Taux 2012 : 21,01 %, l'évolution entre 2000 et 2012 a été de + 29,53 %. En 2011, la valeur moyenne de ce taux dans les communes françaises similaires à Mozac était de 19,10 % alors que celui de Mozac était de 20,50 %, le taux est donc plus élevé de 7,33 % dans notre commune.

De plus, les bases d'imposition sont augmentées régulièrement par les services de l'Etat, ce qui entraîne un montant élevé à payer par le contribuable. L'usage de cet argent a-t-il été utilisé à bon escient pour les mozacois ? Pour notre groupe la réponse est non :

Les bâtiments des écoles n'ont pas fait l'objet d'étude de restructuration, l'accès aux différents locaux (Mairie, école, centre de loisirs) n'a pas été modifié pour permettre un accès aux personnes ayant un handicap, le schéma d'équipement par pôles (administratif, scolaire, sportif, culturel) préconisé par le P.A.B. (Plan d'Aménagement du Bourg) n'a pas été suivi, l'entretien de la commune n'a pas été amélioré.

**Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche : Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet, Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona.**

## → LE MOT DE LA MAJORITÉ

### Les rythmes scolaires

Nous avons choisi la rentrée 2014 pour mettre en place la semaine de 4,5 jours. Après en avoir débattu et avoir entendu parents d'élèves et enseignants dans les conseils d'école, il nous a paru sage de prendre du recul. Le maire s'est engagé à créer au plus tôt un groupe de réflexion. C'est chose faite avec un groupe constitué d'élus, de techniciens, d'enseignants et de délégués de parents. Le responsable de l'UFCV, qui gère le temps périscolaire pour le compte de la commune, pilotera le groupe.

Avant la première réunion de travail nous avons eu l'opportunité d'entendre madame Claire LECONTE, professeur en psychologie de l'éducation, chercheur en chronobiologie, spécialiste des rythmes de l'enfant qui a apporté son éclairage et son expérience sur ces problèmes. Un dossier qu'elle connaît bien puisqu'elle a conduit le projet de la ville de LILLE. Cette conférence, ouverte à tous, s'est tenue à l'arlequin, mercredi 19 juin. Evidemment il n'est pas question de transposer à Mozac ce qu'a prévu la ville de Lille, mais cette conférence a posé des bases de réflexion intéressantes pour notre groupe de travail.

### Fermeture du musée lapidaire

Le musée lapidaire a été fermé en catimini au prétexte de problèmes de sécurité. En fait Riom communauté a manqué à ses obligations d'entretien tout au long de ces dernières années, ce qui a entraîné des désordres importants. Le conseil municipal de Mozac a voté à l'unanimité le 25 février une motion pour exiger la réouverture du musée pour l'été 2013. De son côté Riom communauté entend mener des études et prendre du temps pour expertiser, conserver et restaurer les collections avant de repositionner l'ensemble dans un contexte plus « vendeur » sans qu'aucun délai ne soit avancé. Nous sommes évidemment d'accord pour réaliser un musée de qualité qui serait incorporé ou couplé avec un CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine). En revanche, nous voulons obtenir que ceci soit fait dans les meilleurs délais. Nous avons obtenu la création d'un groupe de travail dont nous ferons partie, ce qui nous permettra de « pousser » ce projet pour en accélérer la réalisation.

A noter également que la toiture de l'église sera entièrement restaurée dans les mois qui viennent. Ce chantier imposera d'installer des échafaudages dans le musée lapidaire, donc d'en condamner l'accès pour toute la durée des travaux (10 mois minimum).

### Le groupe de la majorité



## Musique

### ➔ LES ALIGOTS ELEMENTS

Les Aligots éléments ont réchauffé la salle pour nous faire oublier le temps maussade de cette fin de printemps avec leur musique trad'. Une version comme on devrait l'écouter plus souvent et qui nous rappelle que l'on a de quoi être fiers d'être auvergnats ! Merci ...



## Théâtre

### ➔ CHAT EN POCHE

Chat en poche était la pièce du mois d'avril, énergique, rythmée, burlesque, fort bien servie par des acteurs talentueux et dynamiques, servant au mieux cette pièce de Feydeau.

Un pur moment de plaisir... frais !



## Piano à Riom

### ➔ L'ENVERS DU DÉCOR

L'Arlequin poursuit son partenariat avec le Festival « Piano à Riom » et boucle sa saison culturelle avec le spectacle de clôture de notre partenaire.

Cette soirée remarquable avec « l'envers du décor » était l'occasion d'écouter le grand répertoire de l'opéra comique parfaitement chanté par des artistes également excellents acteurs. Un mélange des genres réussi, une soirée d'exception.

**Toute l'équipe de la programmation culturelle vous donne rendez-vous fin septembre pour rouvrir les portes de l'Arlequin et vous présenter sa prochaine saison, pleine de SURPRISES !!**



## Etat civil

## NAISSANCES

BARLOT Tais Mélissa .....	8 novembre 2012
MARTINS Lorenzo .....	28 novembre 2012
VIALLARD Antoine Arthur Emmanuel .....	30 novembre 2012
LAFAYE Gaétan .....	21 décembre 2012
RAMOS Lissandro .....	23 décembre 2012
HERTER Adèlla Camélia .....	24 décembre 2012
ROGALLE Anissa .....	27 décembre 2012
DETONY Bérénice .....	8 janvier 2013
DETRES Léna .....	16 janvier 2013
GAMOND Charlie Alice .....	22 janvier 2013
BONNETON Célia Marine Florence .....	25 janvier 2013
CALLAMAND Clémence Agathe Française .....	5 février 2013
CHEVREL Timothée Florent Michel .....	9 février 2013
VIALLET RAT Gabriel Pierre .....	11 février 2013
DELEUZE Hugo .....	15 février 2013
AVELASCO Bastien .....	12 mars 2013
DUVICQUET Maxence Eric Etienne .....	6 avril 2013
ORSINI GAILLOT Erine Claire Marie .....	6 avril 2013
REYNOUDT Arthur .....	6 avril 2013
LIRONY Wesley .....	20 avril 2013
BOISSIER CALAFELL Thibaut .....	26 avril 2013
BRULET Timéo .....	29 avril 2013
BERNARDES Maëlys Anne .....	29 avril 2013
NAUDIN Raphaël David .....	22 mai 2013
SUT Lindsay .....	22 mai 2013
LIPMAN Amandine .....	24 mai 2013

## DÉCÈS

Christian DURAND .....	13 novembre 2012
Gérard CAILLON .....	13 novembre 2012
Charles ROQUES .....	1er décembre 2012
Jean-Marie DELEUZE .....	1er décembre 2012
Robert INGLES .....	6 décembre 2012
Annie CHATAIN épouse CHAMBONNET .....	15 décembre 2012
Roger BONNEFILLE .....	27 décembre 2012
Joseph VERSEPUY .....	31 décembre 2012
Dominique MARTIN .....	31 décembre 2012
Rodrigo FARIA DA CRUZ .....	1er janvier 2013
Solange MELENE épouse PRINGARBE .....	14 janvier 2013
REY Lucien .....	22 janvier 2013
Marie-Madeleine LAVIGNE veuve RAVEL .....	19 février 2013
Marcel MARTY .....	18 février 2013
Gabriel TOURNADRE .....	17 avril 2012
Germaine BOISSEAU veuve PERROT .....	27 février 2013
Michel BORDES .....	24 février 2013
René MARCADELLA .....	13 mars 2013
Jeannine GARBARINO épouse VASSALLO .....	14 mars 2013
Daniel ROBILLON .....	29 mars 2013
Elie DESNIER .....	6 avril 2013
François IMBERT .....	13 avril 2013
Guy MARTIN .....	14 avril 2013
Lucien CHASTAING .....	14 avril 2013
Yves CHEVALIER .....	20 avril 2013
Rémy RONXIN .....	21 avril 2013
Bernadette YEPES .....	2 mai 2013
Marie COHADE veuve BONNET .....	15 mai 2013
Jacques MAUSSANG .....	27 mai 2013
Louis COUCHE .....	1er juin 2013
Roger JOURDE .....	4 juin 2013

## MARIAGE

Julien CHAPUT et Aurélie ROUGEYRON .....	21 juillet 2012
Pierre BLACHE et Elodie RAYNAUD .....	8 septembre 2012
Sébastien PRAT et Laëtitia LELANDAIS .....	13 avril 2013
Christophe DA COSTA et Angélique ROMERO .....	13 avril 2013
Raphaël AURIAC et Floriane COUPAS .....	15 juin 2013
Matthias BERNARDINO et Estelle TIZIANI .....	22 juin 2013



## ➔ JUIN

22	« Inter-villages »	Mozac Volvic basket	Terrain Brodiez Complexe sportif	16h00
30	Fête patronale	Comité d'animation	Parc de l'abbaye	Journée

## ➔ JUILLET

05	Gala de fin d'année de la gauloise gym	Gauloise Gym	Gymnase	20h00
13	Retraite aux flambeaux Spectacle pyrotechnique	Municipalité	Complexe sportif	21h30
14	Défilé	Municipalité	Départ mairie	11h

## ➔ AOÛT

10	Concours officiel de pétanque	Boules de Mozac	Terrain de boules Complexe sportif	13h00
----	-------------------------------	-----------------	---------------------------------------	-------

## ➔ SEPTEMBRE

07	Forum des associations	Municipalité	Arlequin	14 à 18h00
14	Concentration de motos	Vulcan hot Road	Départ Arlequin	14h00
15	Challenge de pétanque boules mozacoises	Boules de Mozac	Terrain de pétanque	14h00
17	Réunion de planning associations	Municipalité	Maison des associations Salle 2	20h00
18	Conférence	Jardiniers de France	Maison des associations Salle 2	20h00
21	Rencontre romanes	Club historique mozacois	Arlequin	journée
22	Brocante	Comité de jumelage	Terrain Brodiez Complexe sportif	journée
28	Programmation culturelle	Municipalité	Arlequin	20h30



**LE LIBERTY**  
RESTAURANT - GRILL

**FORMULE MIDI**  
9€50 ET 11€50  
(du lundi au samedi)

**GRILLADES CARTE MENUS...**

Apéritif dînatoire  
Cocktail et Réception

Repas de groupe et d'affaire jusqu'à 150 personnes

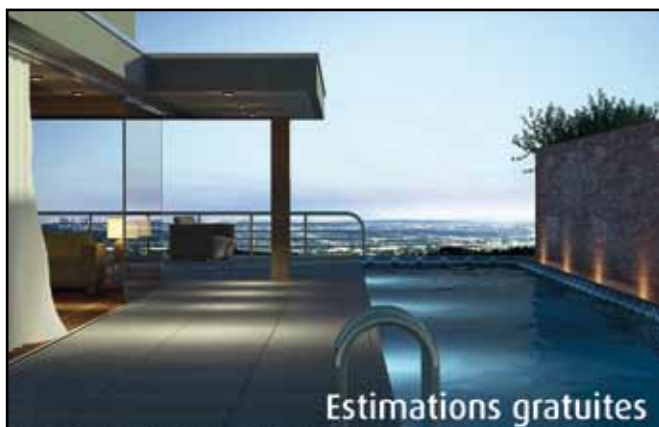
**-10%\***

Sur la note totale tous les soirs jusqu'au 30/09/13

\* Offre non cumulable

**Qualité - Service - Convivialité - Accueil - Ouvert tout l'été**





Estimations gratuites

**BLOT IMMOBILIER**

3 agences à votre service

**MOZAC**

12 bis Rue de l'Hôtel de Ville - 04 73 97 30 71

**VEYRE-MONTON**

Centre Commercial Du Chardonnet - 04 73 61 07 70

**CLERMONT-FD**

43 Rue Fontgèze - 04 73 36 22 08



Toutes nos offres sur  
[www.blot-immo.com](http://www.blot-immo.com)

**T.P.M.C** Votre partenaire Sécurité  
**VOL - INTRUSION - INCENDIE - PROTECTION DOMESTIQUE**

apsau NF  
Service d'installation et de maintenance des extincteurs

Transmetteur Téléphonique  
Détecteur de mouvement  
Détecteurs d'ouverture  
Système de fumée  
Détecteur de fumée  
Détecteur de chaleur  
Sonde d'inondation  
Sonde congélateur  
Détecteur d'ouverture de porte de garage  
Clavier de commande  
Sirène intérieure  
Centrale d'alarme  
Extincteur pour feux A, B, F (solides, liquides, huile)

**T.P.M.C** Parc d'Activités Cap Nord - ZAC de LAYAT - 63 200 RIOM  
04 73 63 05 44 - [tpmcsecurite.com](http://tpmcsecurite.com)

**ucar**  
LOCATION DE VOITURES

**ucar**  
Carrosserie Vincenot,  
face au Leclerc

Retrouvez tous nos tarifs sur [www.ucar.fr](http://www.ucar.fr)

**UCAR Carrosserie AD Vincenot**  
Espace Mozac - Route de Volvic - RIOM  
04 73 64 82 27, [ucar-riom@wanadoo.fr](mailto:ucar-riom@wanadoo.fr)

**MAJUSCULE**

**AU BUREAU**

comme  
à

la maison



Votre LISTE de RENTRÉE  
préparée

**GRATUITEMENT**

- ✓ à déposer en magasin  
ou
- ✓ à réserver sur internet

[www.pgdis.com](http://www.pgdis.com)

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Du Lundi au Samedi

09H00 / 12H00

14H00 / 19H00



PAPETERIE & FOURNITURES



INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE



MOBILIER



LOISIRS CRÉATIFS



JEUX ÉDUCATIFS



POINTS SERVICES

PGDis. 59 avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC - Tél : 04.73.64.42.65 - Email : [riom@pgdis.com](mailto:riom@pgdis.com)

# NOUVEAU A L'ESPACE MOZAC

leclercdrive.fr  
Vos courses en 1 clic!



## OUVERTURE MARDI 2 JUILLET 2013

INSCRIVEZ-VOUS  
C'EST GRATUIT

Vos courses en ligne au même prix  
que dans votre centre **E.Leclerc**

COMMANDE sur internet

Service gratuit

1 Faites vos courses sur [leclercdrive.fr](http://leclercdrive.fr)

Retrouvez tous vos rayons.  
Choisissez vos produits en quelques minutes.

Produits frais, fruits et légumes, boucherie, volaille, surgelés, épicerie,  
pains et viennoiseries, produits bébés, droguerie, hygiène, animalerie...

Des milliers d'articles disponibles !



2 Récupérez-les dans votre **DRIVE!**

2 HEURES après votre commande

ou le jour et l'heure de votre choix,  
aux emplacements dédiés pour le retrait.

VOS COURSES SONT  
DIRECTEMENT  
CHARGÉES DANS  
VOTRE COFFRE !



### E-LECLERC DRIVE

Espace Mozac

Impasse des Gardelles - 63200 Malauzat

Coordonnées GPS : Lat : 45,8867 - Long : 3,06988

#### Retrait de commandes

du lundi à jeudi de 8h30 à 19h30

vendredi 8h30 à 20h

samedi 8h30 à 19h

leclercdrive.fr  
Vos courses en 1 clic!



E. Leclerc  
DRIVE

Espace Mozac - Impasse des Gardelles - 63200 Malauzat

Ville de



mozac

#50



Chorale invitée à Mozac

## VIS TA VILLE...

CAZOM



Ecole - Atelier Poterie

Crèche



Association Petites Mains

